

DEPARTEMENT

Séance du 24 février 2026

BOUCHES DU RHONE

L'an deux-mille-vingt-six et le vingt-quatre février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :**
En exercice : 15

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, adjoints au maire.
Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela et Messieurs EYNAUD Éric, RAMILSON Gilles.

Qui ont pris part
à la délibération : 9

Absents excusés : Mesdames BAYEUL Julie, BRETON Magali, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian, GESLIN Arnaud.

Date de la convocation :
16 février 2026

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Avenant n° 1 – lot n° 3 du marché 2025-01 – Création d'un pôle médical

Monsieur le maire expose à l'assemblée que dans le cadre du marché 2025-01 – création d'un pôle médical, certaines prestations initialement prévues ont été modifiées compte tenu des contraintes rencontrées lors de la construction. Il conviendrait donc de recalculer le montant du lot n° 3 du marché en prenant en compte le chiffrage de l'entreprise, comme suit :

Lot n° 3 – Cloisons, doublages et faux plafonds et peinture

- Montant initial du marché : 66.158,96 € H.T.
- Avenant n° 1 : + 7.519,89 € H.T.
- **Nouveau montant 73.678,85 € H.T.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'avenant n° 1 du lot n° 3 du MAPA 2025-01,

APPROUVE le nouveau montant du lot du marché comme décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Vote : - Pour – 9 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2026 05

Accusé de réception en préfecture
013-211300579-20260224-2026-05-DE
Date de réception préfecture : 26/02/2026